

FEVRIER 2017

## Dimanche 22 janvier, concours de belote

Malgré de nombreux concours aux alentours, 70 doublettes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour disputer le concours de belote de l'ACCA au travers de parties amicales, mais parfois très disputées.

Au final, 2 jeunes joueurs de Tourdan viraient en tête (Tanguy et Jason Aubert) devant Suzy et Liliane de Jarcieu et Piolat et Girard (3<sup>ème</sup>) de Pact et Beaurepaire.

Résultat de la tombola : Bon de 150 € : Paul CHAPUIS de PACT – Bon de 100 € : Albert GONON de MOISSIEU – Bon de 50 € : Raymonde DILAS de PACT

Enfin la rosette de 2.5 kg était gagnée par Eric Rivollet de Pisieu, il avait donné la longueur exacte de la ficelle entourant cette rosette.



Une petite main qui participe au tirage de la tombola.

Ils se sont dit oui !!



Samedi 3 décembre 2016 Arnaud et Saovanee se sont dits oui, devant Madame le Maire qui était assistée de Bernard Ogier, adjoint.

Les jeunes mariés Arnaud RICHARD, 32 ans, animateur jeunesse et Saovanee CHAIYAWAN, 29 ans, Thaïlandaise, sans profession sont domiciliés Grande rue à PACT. Les parents d'Arnaud résident à CHEYSSIEU. Madame le Maire a reçu le consentement de Saovanee par l'intermédiaire d'un interprète et a évoqué dans son mot d'accueil, le beau pays dont est originaire Saovanee, pays des temples dorés, des bouddhas magnifiques, des moines en robe safran, des soies opulentes, des orchidées, des lotus, des éléphants et des îles aux plages vierges. Pays qui offre en plus l'inoubliable sourire de ses habitants.

Le couple heureux, est sorti de la mairie sous une pluie de grains de riz.

La Pactoise adresse tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés et ses félicitations aux parents.

*Grand merci*

*Aux personnes qui ont doté la cantine scolaire de PACT d'un mini four et d'une plaque de cuisson pour les ateliers cuisine des « activités périscolaires ».*

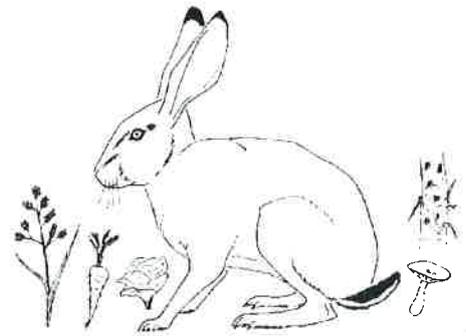
*Les petits marmitons pourront à présent se lancer dans de délicieuses recettes....*

## ACC A- chasse

### La chasse autrement

Le samedi 11 mars 2017, les sociétés de chasse de Bellegarde Poussieu, Moissieu sur Dolon et Pact, en partenariat avec l'AFACCC 38 organisent un concours de meutes sur lièvres. Cette manifestation est ouverte au grand public et se déroule sans armes. Ici point de mise à mort ou de coup de feu, il n'est question que de promouvoir le travail, le dressage, les qualités des chiens de chasse et la complicité fabuleuse avec leurs maîtres.

Ce sera surtout l'occasion de voir évoluer des meutes entre 6 et 10 chiens de races différentes qui n'auront qu'un seul but, poursuivre un lièvre en ignorant les autres animaux tel que le chevreuil ou le renard.



Découvrir des chiens spécialisés dans la chasse du lièvre, passionnés, aux voix magnifiques, chassant en meutes à la recherche d'un capucin. Le rapprocher et mener celui-ci est un véritable spectacle visuel, mais aussi sonore.

Le rendez-vous est donné au Foyer rural de Bellegarde Poussieu, une buvette et des repas seront servis, atmosphère conviviale garantie, chasseur et non chasseur venez nombreux.

### *Prochaine manifestation*

***Dimanche 5 mars 2017 dès 8 h à la salle des fêtes***

*Matinée boudin, caillettes, saucisses et gueuses.*

*Le meilleur accueil vous sera réservé et les quantités seront augmentées.....*

REPAS OFFERT PAR LA COMMUNE AUX PERSONNES

DE PLUS DE 70 ANS

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire au plus tard le

vendredi 17 février 2017. Téléphone de la mairie : 04 74 84 87 60

Mail : [mairie.pact@territoire-de-beaurepaire.fr](mailto:mairie.pact@territoire-de-beaurepaire.fr)

## **PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES 2017 : LES DATES**

**Présidentielles : 1er tour le Dimanche 23 AVRIL 2017**

**2ème tour le Dimanche 7 MAI 2017**

**Législatives : 1er tour le Dimanche 11 JUIN 2017**

**2ème tour le Dimanche 18 JUIN 2017**

**EN CAS D'ABSENCE PENSEZ A VOUS RENDRE A LA  
GENDARMERIE POUR VOS PROCURATIONS .**

**Isère – le Département** [www.isere.fr](http://www.isere.fr)

A partir du 16 janvier 2017

Présence d'agents professionnels pour l'aide et l'accompagnement des usagers à la réalisation des démarches administratives en ligne.

**Quand ?** lundi et mercredi matin de 9 h à 12 h  
Jeudi après midi de 13 h 30 à 16 h

**Où ?** Maison du Territoire Bièvre Valloire  
rue de la Guillotière 38270 - BEAUREPAIRE  
**TEL 04 37 02 24 80**

**ASPIT emploi** – association intermédiaire

ZAC Grenoble Air Parc

38590 – SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS

04 76 31 52 40

Mail : [contact@aspit-emploi.fr](mailto:contact@aspit-emploi.fr)

Un besoin de main d'œuvre pour des travaux courants ou exceptionnels, vous souhaitez remplacer un salarié absent, vous avez un surcroît de travail... pensez ASPIT emploi

## **Georgette MEYNIER nous a quitté :**

**La « Jo » est née le 23 octobre 1923 à PACT, son village qu'elle ne quittera jamais.**

**Elle fréquenta l'école communale jusqu'au certificat d'études puis travailla à la ferme familiale ainsi que dans les exploitations voisines pour les travaux spécifiques comme le ramassage du tabac ou des fraises.**

**Puis elle rencontra Emile, natif de Pommier de Beaurepaire, qui travaillait aux Ponts et Chaussées. Sa petite famille commençait alors à prendre forme, ils se marièrent le 22 octobre 1949 et de cette union naquirent deux enfants, Micheline et Suzette.**

**Elle poursuivit paisiblement ses occupations jusqu'à l'arrivée de son premier petit-fils qui lui donna son titre très attendu de grand-mère qu'elle savourait avec plaisir. Malheureusement le 12 juin 1979, le décès brutal d'Emile vint la frapper de nouveau, elle qui avait déjà perdu sa sœur en 1972. Il lui fallut beaucoup de courage pour repartir de l'avant et de nouveau consacrer son temps à sa petite famille qui entre-temps s'était agrandie de deux petites-filles et plus tard d'un autre petit-fils.**

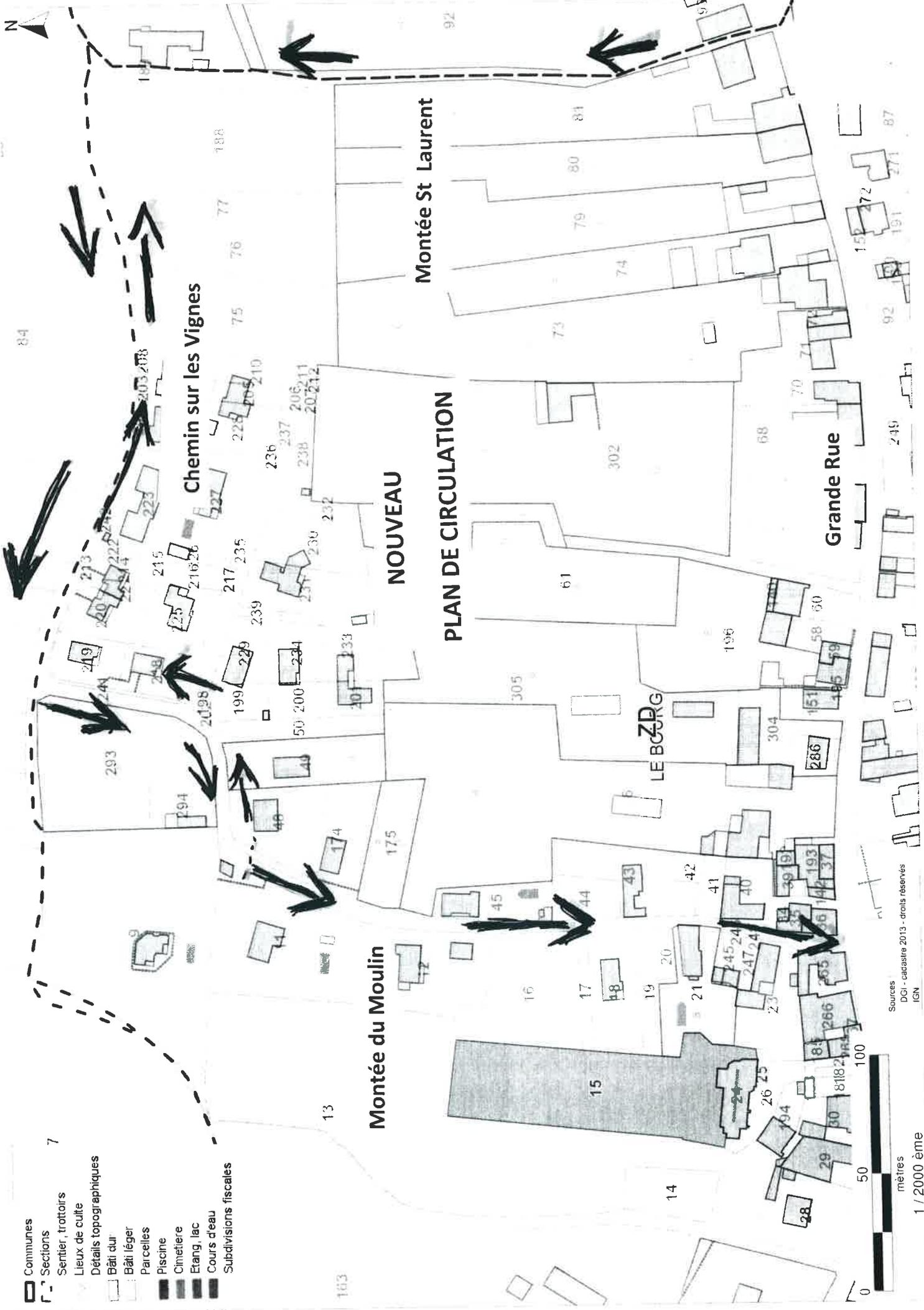
**C'est très bien entourée qu'elle a ainsi pu voir défiler les années, vois grandir tout son petit monde qu'elle couvait comme une mère poule et s'adonner à ses petites passions comme le tricot, les mots fléchés, sans oublier « le Club » l'Automne Ensoleillé avec lequel elle participait aux réunions, aux repas et aux voyages.**

**Elle a eu le loisir de voir arriver ses arrières petits-enfants les uns après les autres et de profiter grandement de toute sa famille, elle a pu rester chez elle jusqu'à ses derniers instants et participer à tous les repas familiaux, anniversaires, Noël. L'amour qu'elle avait tant donné lui était enfin restitué.**

**Ce mercredi 25 janvier, à 93 ans, elle est partie, sans bruit, rejoindre son mari Emile. Elle laisse un grand vide qui sera comblé par de merveilleux souvenirs.**

**La Pactoise adresse ses sincères condoléances à la famille .**





- Communes
- Sections
- Sentier, trottoirs
- Lieux de culte
- Détails topographiques
- Bâti dur
- Bâti léger
- Parcelles
- Piscine
- Cimetière
- Etang, lac
- Cours d'eau
- Subdivisions fiscales

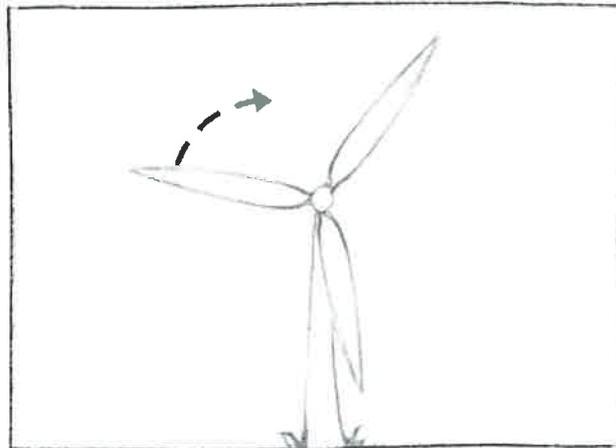
0 50 100  
mètres  
1 / 2000 ème

Sources  
DGI - cadastre 2013 - droits réservés  
IGN

Commune: Lumin vmap vmap1: 1855747 4241092 1856291 4241472

## PROJET EOLIEN

Plusieurs compagnies ont contacté les 3 communes propriétaires de la forêt de Taravas (Bellegarde-Poussieu, Moissieu sur Dolon et Pact) pour un projet éolien.



Suite à plusieurs réunions, nous en avons retenu une. Nous venons de signer une convention d'exclusivité pour que celle-ci puisse réaliser des études. Lors d'un précédent conseil municipal nous avons décidé de soumettre cette convention à l'avis d'un avocat car nous voulions avoir la certitude que suivant le résultat de cette étude nous puissions accepter ou pas ce projet. Pour le moment ce n'est qu'une étude et bien sûr au fur et à mesure de son avancée vous serez informés. A son terme des réunions seront organisées avec les populations de nos trois villages pour avoir le sentiment de tous.

---

## NOUVEAU SUR LA COMMUNE DE PACT :

### PLAN DE CIRCULATION MONTEE DU MOULIN ET MONTEE SAINT LAURENT

Vu la dangerosité et l'excès de vitesse de certains automobilistes, après validation par le conseil municipal, un arrêté va être pris pour organiser un nouveau plan de circulation dans ces deux montées.

La circulation se fera en sens unique. On montera par la Montée Saint Laurent, et la descente se fera par la Montée du Moulin. Le haut de la montée du Moulin et le chemin sur les Vignes resteront en double sens.

Le stationnement sera interdit en bas de la montée du Moulin, du fait de la proximité de la Grande Place. ( plan de circulation annexé)

## TRAVAUX BATIMENTS NIVON

*Suite à appel d'offres les diverses entreprises ont été retenues :*

*Gros œuvre : **NORMAND de SONNAY***

*Charpente-couverture : **JULLIEN d'ESTRABLIN***

*Electricité : **POIPY de BEAUREPAIRE***

*Menuiseries extérieures : **PROPONNET de BEAUREPAIRE***

*Menuiseries intérieures bois : **PROPONNET de BEAUREPAIRE***

*plâtrerie-peinture : **LARDY de SAINT GENIS LAVAL***

*Carrelage – faiënce : **CARROT de SONNAY***

*Chauffage – VMC : **HAUTERIVES CHAUFFAGE***

*Etanchéité : NOIR de **BOURGOIN JALLIEU***

*Façades : KILINC de **LA COTE SAINT ANDRE***

*Terrassement – plateforme – VRD – CLOTURES – PLANTATIONS :*

*GMTP de **POMMIER DE BEAUREPAIRE***

*Seul le lot serrurerie reste à attribuer*

*Les travaux doivent commencer au 1<sup>er</sup> mars 2017*

*Dans ces travaux sont compris la mise en accessibilité de la salle des fêtes et un enduit sur l'ensemble de ce bâtiment.*

*Lors du dernier conseil municipal il a été décidé de faire une étude sur la démolition du WC public et des petits locaux situés à côté. Nous envisageons de reconstruire un WC aux normes et en profiterons également pour mettre aux normes les WC extérieurs de l'école.*

**LA SALLE DES FETES SERA FERMEE AU PUBLIC  
CAR INACCESSIBLE DU 11 JUIN 2017 AU 5 AOUT 2017.**

**( pas de location de la salle )**

### Mission locale Jeunes de la Bièvre

Les Missions locales proposent aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et ayant besoin d'aide pour définir ou concrétiser leur projet professionnel, des services leur permettant de trouver un emploi, de renforcer leurs qualifications, d'être orientés vers le métier adéquat ou de solutionner des problèmes de vie quotidienne.

Renseignements :

Agence de Beaurepaire

103 rue Chorier

38270 – BEAUREPAIRE

04 74 79 18 18

Mail : [mob@mlbievre.com](mailto:mob@mlbievre.com)

### Ville de Beaurepaire – Zone bleue

Le stationnement est gratuit mais limité à 1 h 30 maximum. L'utilisation d'un disque horaire est obligatoire. Des disques bleus sont fournis gratuitement, vous pouvez les retirer dans la limite des stocks disponibles, à l'accueil de la mairie de Beaurepaire, à l'office de tourisme et auprès des commerçants.

L'entrée de la zone est signalée par un panneau vertical et marquée au sol en bleu.

La zone bleue s'applique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h—

Le samedi de 9 h à 12 h

La zone bleue ne s'applique pas le samedi à partir de 12 h, le dimanche et jour férié.



**Vous pouvez vous garer sur les parkings sans durée de stationnement limitée.**



## Présentation des vœux du conseil municipal le 8 janvier.

Discours de Madame le Maire

Bonjour à tous et merci d'avoir répondu à notre invitation pour cette cérémonie de vœux.

Je tiens à vous présenter, au nom de toute l'équipe municipale, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

J'ai une pensée pour les personnes malades, je leur souhaite un prompt rétablissement et toute ma sympathie va aux familles qui ont perdu un être cher. Au cours de cette année 2016 nous avons eu 5 décès, 6 bébés sont arrivés parmi nous et j'ai officié 1 mariage. Notre population a augmenté de 2009 à 2014 de 15 habitants. Aujourd'hui nous sommes 850. L'immobilier reprend un peu puisqu'en cette fin d'année se sont 3 permis de construire qui viennent d'être déposés.

Je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune qui ont choisi de venir vivre dans notre village rural.

Cette cérémonie nous permet de faire un petit tour des actualités et des travaux réalisés et à venir dans notre commune.

Comme je vous l'avais indiqué en début d'année 2016, nous avons programmé la réfection totale de notre éclairage public en 2 tranches. Une première tranche a été réalisée, changement de toutes les armoires électriques qui n'étaient plus aux normes et à peu près la moitié de nos luminaires. La seconde partie va être réalisée dès le début de cette année, une réunion est prévue avec le syndicat départemental d'électricité et l'entreprise cette semaine. Comme vous avez pu le constater les lampes à LED éclairent beaucoup plus et notre facture d'électricité doit baisser de 50 %.

La salle des fêtes a été équipée d'un lave vaisselle professionnel et un défibrillateur a été installé devant la mairie. Nous avons d'ailleurs organisé 2 séances de formation aux gestes de premiers secours et c'est une vingtaine de personnes qui ont été formées.

La rénovation du bâtiment NIVON : nous avons été un peu retardé car il y avait de l'amiante ce qui a compliqué les choses car il a fallu faire intervenir une entreprise spécialisée pour le désamiantage, d'où un retard d'un mois. Après la démolition d'une partie du bâtiment nous avons dû réaliser une étude géotechnique pour savoir quelles fondations seront à faire pour répondre aux normes antisismiques. Ensuite nous avons lancé l'appel d'offres. Lors du prochain conseil municipal la commission d'appel d'offres présentera les entreprises retenues. Les ordres de services seront lancés le 1<sup>er</sup> février 2017, les entreprises auront 1 mois pour la préparation des travaux et le grand chantier sera lancé. Livraison prévue le 30 octobre et occupation des locaux le 6 novembre de cette année. Je vous rappelle que c'est un chantier qui nous reviendra à peu près à 870 000 € subventionné environ à 45 % du montant total, une partie

## ( Suite des vœux de Mme le Maire—page 2 )

par le département, et l'autre par l'Etat via la dotation d'équipement des territoires ruraux et le fond public d'investissement. Dans cette estimation est compris également la mise en accessibilité de la salle des fêtes et les travaux de sécurisation de l'entrée de l'école qui sera repoussée plus au sud après la chaufferie. Je voudrais remercier les adjoints qui me secondent efficacement dans ce dossier et remercier très sincèrement notre architecte Bruno Quemin qui nous a monté un beau projet et qui maintenant va assurer le suivi de ce chantier.

Comme vous pouvez l'imaginer les parents devront changer leurs habitudes pour déposer et reprendre les enfants durant ces travaux. Il est regrettable que certains parents ne tiennent pas compte des plans de circulation qui avaient été diffusés durant la démolition, j'ai surpris une maman descendre de sa voiture, repousser les barrières de sécurité pour se garer au détriment de la sécurité des enfants. Faudra t-il purement et simplement interdire la circulation devant le foyer durant la période des travaux, nous y réfléchissons. La salle des fêtes sera indisponible du 12 juin au 6 août, période durant laquelle l'accessibilité sera réalisée ainsi qu'une partie du parking.

Concernant la sécurité, suite à la vitesse excessive de certains véhicules qui rend dangereux le croisement des véhicules dans la montée du Moulin, et après avis du conseil municipal, un arrêté va être prochainement pris pour organiser un sens unique de circulation. Les voitures monteront par la montée Saint Laurent et redescendront par la montée du Moulin, tout en conservant le double sens sur le chemin sur les vignes.

Actuellement les services informatiques de la communauté de communes avec l'aide de l'employé communal, nous préparent, le passage à la téléphonie par IP (par ordinateur) et ceci dans le but de faire des économies de télécommunications.

Comme vous avez pu l'entendre l'emploi de produits phytosanitaires dans les parcs publics et le long de la voirie est interdit à compter de ce 1<sup>er</sup> janvier, par contre encore toléré dans les cimetières. Il va falloir apprendre à vivre avec des petites herbes le long de nos routes et trottoirs, mais nous sommes en milieu rural ça ne doit pas trop nous poser de problème.

En ce qui concerne les incivilités, quelques désœuvrés durant ces vacances scolaires sont allés taguer le vestiaire du stade, je ne vous parlerai pas des toutous dont les maîtres laissent faire leurs besoins sur nos trottoirs, il n'y a peut être pas assez de verdure dans notre village et j'en passe. Qu'est devenu le respect ?

Je voudrais saluer comme il se doit le travail de nos agents qui contribuent au dynamisme de notre commune. Martine au secrétariat, Bernard, agent technique, Martine, Cécile et Sophie qui s'occupe de vos enfants à l'école et lors du temps périscolaire et Nicole à l'agence postale.

Je remercie également tous les bénévoles qui ont bien voulu animer les NAP ce qui nous a permis d'offrir aux enfants des activités de qualité. J'ai une pensée particulière pour Mr JEANJON qui avait animé un cycle sur l'astronomie et qui vient de nous quitter. Si vous avez une passion, nous vous invitons à venir la faire partager à nos élèves.

**LA PACTOISE SUITE  
N° 130— FEVRIER 2017**

(vœux de Mme le Maire suite page 3 )

Merci aux bénévoles de nos associations locales qui font vivre notre village.

Un petit mot sur le repas offert par le CCAS aux personnes de plus de 70 ans. Avec la simplification administrative nous avons la possibilité de dissoudre le budget du CCAS, c'est ce que nous avons fait. En fait nous avons 2 budgets, le budget principal et le budget du CCAS celui-ci était exclusivement alimenté par le budget principal, le budget du CCAS est donc inclus dans le budget principal. Une simple précision, le repas offert par la commune lui n'est pas supprimé.

Je vais laisser à Christian NUCCI le soin de vous parler de notre communauté de communes. Mais je vais tout de même vous parler du regroupement des intercommunalités. Dans sa séance du 21 mars la Commission départementale de coopération intercommunale a rejeté la prescription de Monsieur le Préfet qui nous obligeait à fusionner avec Bièvre Isère au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Je vous rappelle que l'ensemble des 15 communes et la communauté de communes avaient pris des délibérations contre ce projet. Actuellement un comité de pilotage et des commissions ont été composées pour discuter avec la communauté de communes du pays Roussillonnais. Nous avons eu déjà plusieurs réunions pour faire l'état des lieux des compétences de chacun. Nous nous donnons l'année 2017 et début 2018 pour y travailler afin de proposer au Préfet une fusion éventuelle au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les communautés de communes devront prendre aussi la compétence eau et assainissement au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2020 là aussi nous y travaillons, à cette date le syndicat des eaux Dolon Varèze aura disparu. Vous voyez qu'en 2020 beaucoup de choses vont changer.

J'ai par habitude lors de cette cérémonie de vœux de lancer un appel aux dons du sang. Nos 2 associations se dévouent sans compter pour obtenir de nouveaux donneurs, merci d'avance pour manifester votre solidarité pour sauver des vies.

Pour conclure, Je vous renouvelle en mon nom et celui de l'ensemble du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Je vous invite à prendre ensemble le verre de l'amitié et nous remercions très sincèrement Maryline, notre traiteur local qui nous offre ce buffet très copieux.

Le Maire . C. NICAISE.

Le site officiel de la commune de PACT :

<http://www.mairie-pact.fr/>



## **DOMINIQUE JEANJON nous a quitté**

***Dominique est devenu Pactois en 2005. Il a élu domicile au chemin de la Deroy. Il est né à ORLEANS dans le Loiret le 11/07/1964. Fils unique et très aimé de ses parents, il perd sa mère en 1985 à l'âge de 21 ans. Il avait exercé un temps un travail de moniteur dans un centre social dans le Loiret. Le travail le fait venir dans le département de l'Isère en 1990 chez Péchiney.***

***Sa passion de l'astronomie et de la radioastronomie \* lui a donné l'envie de faire partager ses connaissances. La petite expérience qu'il a eu avec les enfants de l'école de PACT lui a fait oublier la maladie qui le rongait depuis 2002. Après quatre opérations, il n'a pu gagner sur ce cancer mais il a toujours gardé l'envie de vivre. C'était pour lui un autre challenge mais le 30 décembre 2016 il a dû s'incliner et il est parti rejoindre ses étoiles.***

***Il aimait sa famille, ses amis qu'il aidait lorsqu'il le pouvait et tous ses animaux, c'était un homme honnête et intègre.***

***Il manque à toute sa famille et à ses amis.***

***La Pactoise adresse ses sincères condoléances à son épouse Laurence.***

***Nous rendons hommage à Dominique qui pendant un cycle, bénévolement est venu transmettre sa passion aux enfants de l'école de PACT.***

***C'est sûr il y a aujourd'hui dans le ciel, une étoile qui brille intensément .***

***\* La radioastronomie est une branche de l'astronomie traitant de l'observation du ciel dans le domaine des ondes radio . C'est une science relativement jeune qui a fait ses débuts dans les années 1930.***

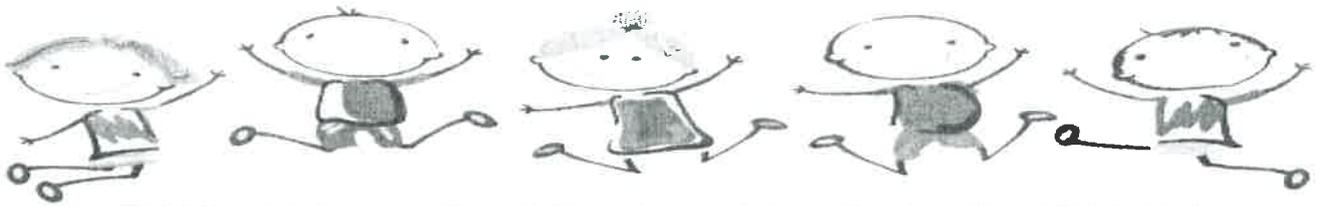
**Photos vœux du Maire ( Janvier 2017)**

**Madame le Maire lors de son discours.**



**Les Pactoises et Pactois nombreux pendant la cérémonie des vœux.**

**« BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017 »**



## SOU DES ECOLES DE PACT

### POUR LES GALETTES DES ROIS

Avec une attention particulière à Philippe De Boissy, pour avoir offert des galettes pour tous les enfants de l'école.



Merci aussi à l'avant-garde pactoise pour son don qui servira à financer du matériel pour les enfants de l'école.

#### Prochaines manifestations prévues :

Février : Vente de fleurs.

Mardi 7 Mars matin : Défilé du carnaval.

Samedi 15 Avril : Concours de pétanque.

Vendredi 19 mai : Spectacle danse et cinéma.

Juillet : Kermesse

Espérant vous retrouver nombreux pour les prochaines manifestations,

Bien cordialement,  
Les membres du Sou



## SOU DES ECOLES DE PACT

Tout d'abord le Sou Des Ecoles vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017 !

Nous souhaitons aussi remercier tous les habitants ainsi que les parents d'élèves pour leur aide et leur participation à nos manifestations.



## POUR LE CONCOURS DE PETANQUE

LE 15 OCTOBRE 2016

## POUR LE BOUDIN

LE 11 NOVEMBRE  
2016

Le gagnant du panier garni  
Mr Chambaud Roland.





## ETAT CIVIL 2016

### Naissances :

Lola BORDE le 9 avril 2016  
Alice REUS le 30 juin 2016  
Maxime BLANC le 18 juillet 2016  
Lenny PION le 28 juillet 2016  
Alyssa CARLE le 25 octobre 2016  
Tia LEBON le 20 novembre 2016

### Mariage :

Arnaud RICHARD et Saovanee CHAIYAWAN

### Décès :

Charlotte CHARRETON veuve VUILLAUME  
le 15 janvier 2016  
Danielle BAROCHET le 4 février 2016  
Léonce NICAISE veuve COUCHOUD le 18 mars 2016  
Véronique ASTRION épouse AUBERT le 5 août 2016  
Jacky EVEN le 31 août 2016

## INSTANT ETERNEL ....

Instant éternel photographie, vous propose sur PACT des  
séances photos en studio. Bébé, enfant, famille .....

Pour plus de renseignements : 06 51 24 97 22

Sur facebook : Instant éternel photographie



**CALENDRIER DES FETES 2017**

- DIMANCHE 5 FEVRIER 2017- REPAS CHOUCROUTE RENOVATION EGLISE PACT
- DIMANCHE 19 FEVRIER 2017—CONCOURS BELOTE CLUB MOTOS
- DIMANCHE 26 FEVRIER 2017- REPAS OFFERT AUX AINES
- DIMANCHE 5 MARS 2017- BOUDIN DE L'ACCA CHASSE
- MARDI 7 MARS 2017- DEFILE CARNAVAL SOU DES ECOLES
- SAMEDI 15 AVRIL 2017- CONCOURS DE PETANQUE SOU DES ECOLES
- SAMEDI 22 AVRIL 2017— BAL DES CONSCRITS—VOGUE
- DIMANCHE 23 AVRIL 2017—VOGUE—MANEGES
- VENDREDI 19 MAI 2017- SPECTACLE SOU DES ECOLES- DANSES ET CINEMA
- DIMANCHE 28 MAI 2017 - BROCANTE - organisation ASSOS LES CONSCRITS

**Vogue des Conscrits - le Vendredi 21 - Samedi 22 et Dimanche 23  
AVRIL 2017— Bals et manèges  
Tournée des « brioches » 15 et 16 avril 2017  
Concours de Pétanque le Samedi 22 avril 2017**

**LES HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE :**

**MARDI— 13 H 30 à 17 H**

**JEUDI DE 15 H à 18 H 30—VENDREDI 8 H à 11 H 30**

**Mme le Maire reçoit le vendredi sur rendez-vous**

**LES NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE :**

**LUNDI— MARDI - JEUDI- VENDREDI—SAMEDI DE**

**8 H 30 à 11 H 30**

**DEPART DU COURRIER A 8 H 30**

**La commission information :**

**Mme BERTINO MIREILLE**

**Mme NICAISE CLAUDE**

**MAIRIE DE PACT - 38270 PACT TEL 04 74 84 87 60**

**TELECOPIE 04 74 84 82 01**

**MESSAGERIE :**

**mairie.pact@territoire-de-beaurepaire.fr**